VENTS DU NORD-EST ; CHANGEANT ET PLUS FRAIS ; ORAGES LOCAUX.

Le Canada

TEMPERATURE D'HIER
Maximum, 56 ; Minimum, 40

8 MONTREAL, JEUDI 10 OCTOBRE 1912. VOL. X. — No. 160.

La législation municipale

LE COMITE DE LEGISLATION RECOMMANDE D'AMENDER LE REGLEMENT SUR LES VOITURES A VAPEUR. — LA MAJORITE DU COMITE SE PRONONCE EN FAVEUR DU RAPPEL PUR ET SIMPLE DE LA LOI DES PAVAGES ET REJETTE LE PROJET DE L'ECHEVIN MORIN. — L'ECHEVIN LARIVIERE DEMANDE QUE LES ELECTIONS AIENT LIEU EN NOVEMBRE. — LA FUSION DES QUARTIERS. — LE TAUX D'EMPRUNT.

Le Comité de Législation s'est réuni hier soir, et a discuté plusieurs questions intéressantes, telles que le projet de l'échevin Morin sur les pavages, la rédistribution des sièges municipaux, toutes ces questions devant faire probablement l'objet de demandes d'amendements à la prochaine session de la Législature.

Etaient présents, les échevins L.A. Lapointe, Emard, Morin, Robinson, Tétreau, Prud'homme et O'Connell.

Les camions à vapeur

Une délégation de propriétaires de voitures à vapeur, s'est présentée devant le comité de Législation, pour exposer leurs plaintes relativement au règlement passé par le Conseil il y a quelque temps.

M. E. A. Schofield, parlant au nom de la délégation, fit remarquer d'abord que ces systèmes de locomotion automobile est un des plus vieux et que ces véhicules sont en usage courant dans les principales villes d'Europe de même qu'à Toronto, Vancouver et Winnipeg. A Westmount, ils circulent également et cette ville a adopté un règlement limitant leurs heures de circulation de 6 heures du matin à 8 heures et demie du soir.

M. Schofield dit qu'il ne fallait pas confondre les camions à vapeur avec les locomotives de traction traînant derrière elles un certain nombre de trucks souvent surchargés ; que dans son opinion, les camions à vapeur employés comme ils devraient l'être, ne nuisent ni aux pavages, ni aux citoyens. Il est d'avis que la ville devrait empêcher l'emploi de charbon mou sur ces machines, lequel produit une fumée excessivement désagréable.

M. Schofield ajouta que si la ville permettait la circulation des camions à vapeur aux conditions suivantes, les pavages n'en souffriraient aucunement. Ces conditions sont : limiter la vitesse à 6 milles à l'heure et la charge à 5 tonnes, défendre l'emploi du charbon mou, et fixer une certaine largeur de roues.

Le comité a décidé de recommander au Conseil d'annuler le présent règlement et de s'enquérir des dommages causés dans les rues par ces genres de véhicules, avant d'en préparer un autre.

Les pavages permanents

M. l'échevin Morin a présenté au comité son projet de loi, dont nous avons reproduit hier matin le texte exact dans nos colonnes. L'échevin Morin trouve que l'on aurait tort de rappeler la loi sans en suggérer une autre à la place, qui serait toujours basée sur le principe que les propriétaires doivent payer pour leurs pavages. Il estime que les finances de la ville ne peuvent pas supporter une aussi lourde charge.

M. l'échevin Morin fit remarquer que si la ville paie elle-même les pavages, les propriétaires exemptés de taxes se trouveront donc à avoir leurs pavages pour rien, ce qui constituerait une nouvelle prérogative.

M. l'échevin L. A. Lapointe se déclara contre le principe de faire payer les pavages aux propriétaires.

M. l'échevin Morin propose que la Commission recommande son projet au Conseil, ce qui fut rejeté par 4 voix contre 3. Ont voté pour : les échevins Morin, Emard et Robinsonn. Ont voté contre: les échevins L. A. Lapointe, Prudhomme, Tétreau et O'Connell.

Les règlements municipaux

La Commission a adopté une résolution au sujet de l'adoption des règlements municipaux. On sait que l'ordre du jour est toujours excessivement chargé et la raison en est que les règlements sont toujours discutés à la fin des séances du Conseil, à une heure si tardive que la plupart des membres du Conseil sont déjà partis.

Il a été résolu de recommander au Conseil, que demande soit faite à la Législature que les règlements municipaux puissent être adoptés à la majorité des membres présents au lieu de la majorité des membres du Conseil, en stipulant toutefois que les avis de ces règlements soient donnés 30 jours d'avance

Le taux d'emprunt

La commission a aussi résolu de recommander au Conseil que la Législature autorise la cité à fixer elle-même le taux de ses emprunts permanents.

(A suivre à la page 5)

Les hotels de Maisonneuve

ILS SONT L'OBJET D'UNE DISCUSSION AU CONSEIL : LES REGLEMENTS MUNICIPAUX SONT BIEN OBSERVES. — LES PLANS DES CHALETS DE NECESSITE SOUMIS AU CONSEIL : LA QUESTION EST A L'ETUDE.

Sous la présidence du Maire Michaud, le conseil de Ville de Maisonneuve, a tenu son assemblée régulière hier au soir. Etaient présents les échevins Dufresne, Bélanger Tremblay, Germain et Lemay. L'ordre du jour est rapidement épuisé et une question d'actualité est mise sur le tapis.

Il s'agit d'une lettre circulaire émanant de la Ligue Anti-alcoolique, et dont lecture aurait été donnée au prône dimanche dernier à Maisonneuve.

Cette Société désirerait voir diminuer le nombre de licences d'hôtels dans la municipalité de Maisonneuve. Imputer au Conseil actuel l'existence de dix-neuf hôtels dans Maisonneuve, n'est pas juste; au contraire, le Conseil a depuis quelques années réduit le nombre de permis pour vendre la boisson au verre, tout en voyant la population augmenter d'une façon prodigieuse.

D'ailleurs la loi des Licences couvre de son droit tous les porteurs de permis de Maisonneuve.

Seul le cas d'infraction à la loi des licences peut autoriser le conseil sur un rapport du chef de police, sur condamnation du délinquant à supprimer un permis.

Le chef de police Marchessault, interpellé à ce sujet, a répondu que les règlements sur les hôtels étaient parfaitement observés à Maisonneuve. Sur une question posée, à savoir si les ivrognes arrêtés étaient des résidents de Maisonneuve,le chef répond que 75 pour cent des ivrognes arrêtés sont d'en dehors de la municipalité.

L'échevin Dufresne déclare que les hôteliers se conforment strictement à la loi ; dès lors, il ne peut être question pour le conseil de réduire le nombre des permis accordés. L'ingénieur M. Thiéry, qui propose à la ville de Maisonneuve d'ériger, dans la municipalité voisine, des châlets de nécessité, a été entendu, hier au soir, et a soumis ses plans au conseil.

Les explications qu'a données l'ingénieur ont paru satisfaire les membres du Conseil; restent les questions de durée de concession et du nombre d'édicules à construire, de même que les emplacements. Le Conseil étudiera la proposition de M. Thiéry d'ici quelques jours.

L'échevin Dufresne a rappelé à ses collègues du Conseil qu'il serait opportun de songer à l'acquisition, pour l'année prochaine, d'arroseuses, balayeuses automobiles, pour l'entretien des nouvelles rues. Le secrétaire est chargé d'écrire au service municipal de la voirie de la ville de Paris, afin d'y obtenir les noms des fabricants des machines dont se sert la Ville Lumière.

Comme on le voit, Maisonneuve tient à suivre le progrès; après avoir doté ses rues d'un pavage dont nos meilleures rues se pareraient, on songe déjà à y faire circuler, pour le plus grand souci de l'hygiène et de la propreté, les plus modernes machines.

POURQUOI
VOUS DEVEZ ASSURER VOS GLACES CONTRE LES ACCIDENTS ?
PARCE QUE
les personnes réputées hommes d'affaires tiennent leurs vitrines de magasin continuellement assurées.
VENEZ, ECRIVEZ OU TELEPHONEZ A LA
Commercial Plate Glass Assurance Co.
701 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC.
ISIDORE OREPEAU, Gérant
Main 2367
160-1-D

Speculateurs
UNE CHANCE
Coin de rue dans la meilleure partie commerciale Boulevard St-Denis, 50 par 110, logements et magasins. Gros rapport. Prix : $22,000. Peu comptant, pour quelques jours seulement.
J. E. LEGAULT, 43 St-Gabriel
138-24-Dwll

BRILLANTE FETE EN L'HONNEUR DE M. LETOURNEAU

LE BANQUET OFFERT PAR LA JEUNESSE LIBERALE, AU DEPUTE D'HOCHELAGA, A REMPORTE LE PLUS ECLATANT SUCCES.

L'hon. M. Lemieux, l'hon. M. Devlin, MM. Letourneau, Béïque, Rivet, Bouchard et plusieurs autres prononcent d'éloquents discours.

Nos jeunes amis de l'Association de la Jeunesse Libérale ont offert, hier soir, un magnifique banquet à M. Sévérin Létourneau, député d'Hochelaga à la législature provinciale, et organisateur du parti dans le district de Montréal. Cette magnifique manifestation a eu lieu au collège St-Henri et fut présidé par M. Victor Béïque, président de l'Association,qui exprima les souhaits de l'Association à M. Létourneau.

Plus de cinq cents convives assistèrent au banquet. Il y avait des membres de l'Association, des électeurs du comté d'Hochelaga et même des amis conservateurs du héros de la fête.

Un enthousiasme indescriptible a régné du commencement à la fin des discours.

Et les dames, il faut toujours pour elles le mot le plus gracieux, avaient tenu à rehausser l'éclat de cette fête de famille.

L'Association de la Jeunesse Libérale a su se rendre charmante en présentant à Madame Létourneau, une gerbe de roses.

Remarqués à la table d'honneur outre le président et le héros de la fête, les Honorables Messieurs Devlin et Lemieux; MM. Verville, Rivet,MacMaster, W. Levesque, U. H. Dandurand, Dr K. Malouf, P. A. Séguin,M. P., Antonio Perreault, H. A. Lemieux, Nap. Séguin, M.P.P., Léon Garneau, Cns. Quéry, Léonce Plante, Laetare Roy, l'échevin Létourneau, de St-Henru, M. Pelletier, associé légal de M. Létourneau.

Remarqués dans l'assistance: MM. C. P. Fabien, Arsène Campbell, Dr Theo. Cypihot, Pierre Chicoine, M. Bray, Edouard Giasson, Elie Riendeau, Camille Larivière, M. Benoit, Alfred Leduc, Félix Fortier, F. X. Brazeau, Olier St-Denis, M. Labrecque, Armand Tourangeau, M. Ranger, J. Aubin, Hercule Bédard, R. Leduc, L. Angrignon et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Après avoir bu à la santé du roi, M. Béïque proposa la santé de "Notre Hôte."

M. VICTOR BEIQUE

Jonorables Messieurs,
Mesdames, Messieurs,

Je crois qu'il est de mon devoir de remercier tout d'abord l'assistance nombreuse et distinguée qui a bien daigné se rendre ici ce soir, afin de donner à notre hôte, le député d'Hochelaga au Parlement Provincial, M. Sévérin Letourneau, un témoignage de sympathie, de respect er d'admiration.

L'honneur appartenait, j'en suis sûr, à l'Association de la Jeunesse libérale d'organiser la démonstration de ce soir, car parmi les œuvres auxquelles M. Letourneau a prêté son concours et je dirai même qu'il a fondé, il ne lui en est pas de plus chère que l'Association de la Jeunesse libérale.

Grouper les jeunes libéraux de toutes les classes afin de constituer une force; développer leur éducation politique afin d'en faire de meilleurs citoyens capables de donner un vote libre et bien fondé, tenir les jeunes en contact avec leurs chefs voilà brièvement quel a été notre but et voilà l'œuvre qui sans doute n'existerait pas sans les conseils de M. Letourneau.

Et c'est pourquoi nous avons voulu lui donner une preuve éclatante et publique de la reconnaissance que nous lui devons.

Mais, d'autres que les jeunes ont tenu à lui prouver leur estime; ce sont ceux qui ont eu le plaisir de concourir avec lui à un but quelconque. Ceux-là diront que toujours ils se sont bien trouvé de son jugement à toute épreuve et de son infatigable dévouement.

Je suis en quelque sorte le porte-parole de cette assemblée. Je vous adresserai donc au nom de tous les électeurs du district, au nom des chefs et de vos collègues, au nom des jeunes surtout, les plus sincères félicitations pour votre succès du printemps dernier. Je vous dirai que nous sommes tous heureux de l'honneur qui vous a été rendu.

La démonstration de ce soir n'est pas seulement pour vous prouver toute la reconnaissance des jeunes ; c'est aussi pour vous donner une preuve d'estime de la part de tous ceux à qui vous avez donné votre aide.

Tous les libéraux cherchaient cette occasion de vous remercier pour les immenses services que vous avez rendus au parti.

Après la malheureuse mais glorieuse défaite du 21 septembre, 1911, alors que nos forces semblaient épuisées, quand un moment d'abattement avait fait place à une heure d'enthousiasme et d'espoir, sentant comme votre chef Sir Wilfrid Laurier,que la désespérance serait un crime, vous avez su agir de telle sorte que le parti libéral à Montréal et aux environs a plus de vitalité et de combativité qu'il n'en avait naguère.

Et aujourd'hui vous avez obtenu le couronnement de vos efforts car vous avez remporté la conquête entière de l'immense majorité des électeurs d'Hochelaga et vous qui semblez avoir voué votre vie au dévouement pour les autres vous allez pouvoir travailler plus efficacement encore aux intérêts de vos électeurs et de votre patrie !

M. Letourneau se lève, salué par un tonnerre d'applaudissements et prononce le discours suivant:

M. LETOURNEAU

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,—

Vous me comprendrez sans peine si je vous dis que je suis non seulement touché, mais même profondément ému de cette manifestation si chaleureuse, si exquise.

Vous avez bien compris, Messieurs les organisateurs de cette fête, que rien ne me serait plus sensible que de voir ce soir, fraternisant autour de ces tables, mes chers électeurs du comté d'Hochelaga, toujours si généreux, toujours au poste, et ces autres amis qui me tiennent tant au cœur, les membres de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal, l'espérance de notre parti, nos hommes de demain !

Cette rencontre, entre ce que je pourrais appeler mes deux affections politiques, est bien faite pour me réjouir, et je vous remercie, Messieurs, d'avoir voulu me donner cette joie et d'y avoir si bien réussi.

Ce qui augmente encore mon plaisir, Monsieur le Président, c'est que je vois ici autour de ces tables, des amis personnels qui, sans distinction de parti, ont bien voulu être de cette fête; je les remercie de leur attention, je les remercie d'avoir voulu affirmer que l'amitié a des droits, surtout en une circonstance comme celle-ci. Je n'oublierai jamais ce témoignage de considération et d'amitié qu'ils me donnent ce soir.

Monsieur le Président, vous avez, en proposant ma "Santé," il y a un instant, eu des paroles flatteuses, trop flatteuses et que je ne crois qu'à moitié; mais, je vous pardonne parce que vous avez une façon délicieuse de dire ces choses ; votre talent déjà bien connu peut évidemment rendre intéressant le sujet le plus humble, le plus modeste ; et, je vous pardonne d'autant plus que ce que vous avez si bien dit peut s'appliquer plus justement à de mes collègues et amis politiques qui sont ici, et encore à mes électeurs à qui reviennent le mérite et toute la gloire de cette victoire du 15 mai dernier que vous avez voulu commémorer et fêter ce soir.

Vous avez, bien éloquemment, Monsieur le Président, démontré que la Jeunesse a au cœur des trésors de générosité et d'enthousiasme bien précieux, bien féconds, bien rassurants pour nous qui voulons voir le triomphe des idées que nous professons. L'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal est fière de son Président ; il a déjà en bien des occasions fait son orgueil, et nous les vieux, nous sommes FIERS de l'Association tout entière.

Je veux, en cette occasion, qu'il soit bien compris que j'oublie mon humble personnalité pour célébrer avec vous ce qui a été plutôt, je vous le disais il y a un instant, une victoire de mes bons amis, les électeurs du comté d'Hochelaga, une victoire dont tout le mérite revient aux électeurs du comté d'Hochelaga; et, puisque c'est en réalité la première occasion qui m'en est fournie, je veux, en présence de tous les amis du dehors venus en aussi grand nombre, leur dire que je n'aurai pas trop de toute une vie de travail, de toute une vie de dévouement pour leur remettre un peu ce qu'ils ont fait pour moi, pour leur témoigner un peu de cette gratitude que je leur dois pour l'attachement qu'ils m'ont témoigné et l'appui qu'ils m'ont fourni.

DEPUTE d'Hochelaga et AMI de l'Association de la Jeunesse Libérale, ce sont les deux titres que j'affectionne le plus, ceux que je tiens à mériter et à conserver, et je veux que mes électeurs d'Hochelaga et mes jeunes amis de l'Association de la Jeunesse Libérale se souviennent toujours que je suis à eux de tout cœur, que je ne désire qu'une chose, c'est d'avoir l'occasion de leur prouver ma reconnaissance pour ce qu'ils ont déjà fait et ce qu'il font encore pour moi.

Je n'oublierai jamais le témoignage d'estime que me donnent, en ce moment, mes collègues de la Législature de Québec, et ces amis, députés à la Chambre des Communes à Ottawa.

La présence à cette manifestation de l'honorable Charles R. Devlin, ministre dans le cabinet de Sir Lomer, la présence du chef du parti libéral dans le district de Montréal, de ce vaillant lieutenant de Sir Wilfrid Laurier, l'orgueil et l'espérance de notre province et de notre parti, celui qui peut si bien, si justement servir de guide et de modèle à tous nos jeunes qui veulent servir leur pays, l'honorable M. Lemieux, me flattent plus que je pourrais le dire, mais encore une fois, je m'en rends compte et je tiens à l'affirmer, si le plaisir est si grand pour moi, le mérite et la gloire en sont tout pour vous, électeurs du comté d'Hochelaga, pour vous, mes jeunes amis de l'Association de la Jeunesse Libérale, puisque cette fête est bien plutôt la vôtre, et dans tous les cas, vous est bien plutôt due qu'à moi-même.

Je ne vous ferai pas ce soir, un discours politique : les représentants que nous avons ici, de la politique fédérale et de la politique provinciale, nous diront sans doute, et mieux que je pourrais le faire, pourquoi nous avons foi dans le succès et le triomphe des idées politiques que nous professons. Quant à moi, qu'il me suffise de vous dire comme je crois pouvoir le faire, sans blesser les susceptibilités même des amis conservateurs qui m'honorent de leur présence ce soir, que j'ai cru et que je crois encore que la politique libérale nous a assuré le bien-être, le développement et la prospérité de notre pays, et que cette politique est aussi celle qui nous assurera l'avenir et les destinées qui nous sont réservées.

Durant les quinze années du régime libéral à Ottawa, nous pouvons le dire, sans froisser personne, puisque cela a été à la gloire et au bénéfice de notre patrie commune, le Canada a vu son importance, son développement et ses libertés se quadrupler. Et, Messieurs les conservateurs, laissez-moi aller plus loin et vous faire un aveu, un aveu que vous me pardonnerez facilement, je crois, puisqu'il vous révèlera une conviction, un état d'âme que vous soupçonnez bien chez nous tous libéraux, et que vous comprendrez, j'en suis certain; c'est que nous avons en nous une pensée constante, nous avons au cœur un désir ardent et de tous les instants, et cette pensée et ce désir, c'est de remettre à la tête et à la direction du pays, celui qui a incarné et glorifié, celui qui incarne et glorifie encore nos idées, notre politique, ce canadien qui est notre orgueil: SIR WILFRID LAURIER ! Ce sera la mission, non pas secrète, mais la mission avouée, proclamée et impérieuse de notre Association de la Jeunesse Libérale qui étend déjà son influence sur tout Montréal, et qui bientôt, de concert avec l'Association sœur de Québec, couvrira toute la province.

Durant les quinze années du régime libéral à Québec, nous avons vu notre province prendre la position qui lui est due et devenir, je n'ai pas d'hésitation à le dire, la première province de la Confédération.

Cette province, nous pourrons, en y travaillant tous d'un commun accord, la faire plus riche encore, en développant ses ressources et en la couvrant de beaux et de bons chemins et de moyens de communications plus faciles; nous pourrons la relever, cette province, en améliorant de jour en jour, d'année en année, sans cesse et toujours l'instruction du peuple qui est bien la clef de voûte de notre avenir national.

Il ne doit y avoir, pour notre province, rien de trop beau, rien de trop grand, car cette province c'est notre Patrie, c'est le patrimoine qui nous a été conservé et légué au prix de tant d'efforts; c'est là qu'est pour nous tout l'avenir, non-seulement au point de vue des choses provinciales, mais aussi au point de vue des questions qui intéressent tout le pays. Donnons à notre province l'attention qu'elle mérite, faisons-là ce qu'elle doit être et du même coup, nous pourrons être assurés que notre voix sera entendue, que notre effort sera compris et reconnu par toute la Puissance, d'un océan à l'autre.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je ne veux pas vous retenir, il vous tarde sans doute d'entendre les visiteurs distingués que nous avons au milieu de nous, laissez-moi vous dire de nouveau, MERCI et MERCI du plus profond de mon cœur

LA SANTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

M. Jean Penverne proposa alors la santé de la Province de Québec.

M. Penverne dit que l'Association de la Jeunesse Libérale est doublement heureuse parce que ce n'est pas seulement une victoire qu'elle célèbre, c'en est deux. La première c'est le triomphe du parti libéral dans la province de Québec.

La seconde victoire que nous célébrons, ce soir, c'est le succès de M. Letourneau.

M. Penverne rappelle les deux grands bienfaits rendus au peuple de Québec par le gouvernement de Sir Lomer: un bon système d'éducation et une large et libérale protection aux ouvriers.

L'HON. M. DEVLIN

L'honorable M. Devlin, ministre de la Colonisation et des Mines dans le gouvernement de Québec, répondit à la santé de la province de Québec.

M. Devlin déclare qu'il aimerait beaucoup parler des dames, mais que son sujet a été tracé par M. Jean Penverne et qu'il ne peut s'en écarter. Il parlera donc que du travail et de l'Instruction Publique. Il veut cependant féliciter les jeunes de la magnifique manifestation qu'ils offrent à M. Letourneau. M. Letourneau est un homme dont on désire faire la connaissance en le voyant, et lorsqu'on a fait sa connaissance on désire s'en faire un ami.

M. Devlin déclare que les vieux libéraux sont contents du travail accompli par la Jeunesse Libérale pendant l'élection du 15 mai.

L'orateur rappelle ce triomphe du parti libéral et déclare que dès que Sir Lomer eut remis la charge de l'organisation entre les mains de M. Letourneau, il ne douta pas une seule minute de l'issue de la bataille.

L'honorable ministre fait ensuite l'éloge de son chef, Sir Lomer Gouin. Sir Lomer Gouin est un penseur, un constructeur et un financier. Il connaît à fond les ressources de la province. Le premier ministre de notre province semble avoir périté des talents politiques d'Honoré Mercier. Vous vous rappellerez que lorsque Mercier vivait, on disait que ses conceptions politiques étaient chimériques. Maintenant ce sont ces projets que l'on met à exécution.

Le témoignage de confiance donné à Sir Lomer Gouin par la province de Québec est un verdict qui fait non-

(A suivre à la page 5)

SI VOUS VOUS COUPEZ — appliquez sur la coupure une pincée de
Poudre ELINGKOT
qui arrête le sang instantanément,
25c la boite
Dans toutes les pharmacies.
83-j-s-Dwll

PRETS aux
Corporations Municipales
Commissions Scolaires
Fabriques
Règlements d'emprunt préparés et obligations émises gratuitement.
CANADA INVESTMENT, LIMITED
RENE T. LECLERC, Gérant
8 Boul. St-Laurent, Montréal
283-1-j-n-Dz-7ecol.

TUE PAR UN TRAMWAY

M. JOSEPH RENAUD EST VICTIME D'UN FATAL ACCIDENT, RUE ST-DENIS.

Un fatal accident est arrivé, hier au soir, vers huit heures, sur la rue St-Denis, coin des Carrières.

Un nommé Joseph Renaud, cordonnier de son état, était descendu d'un tramway, quand, voulant traverser la rue St-Denis, à l'arrière du tramway qu'il venait de quitter, il fut violemment frappé par un autre tramway.

Le malheureux Renaud roula sous les roues de la lourde voiture et fut retiré le corps presque coupé en deux.

L'ambulance automobile du Royal Victoria arriva sur le théâtre de l'accident et recueillit le corps pantelant de Renaud. Avant d'arriver à l'hôpital, le blessé rendait le dernier soupir.

Le tramway qui a causé cet accident porte le No 1245.

Renaud résidait au No 913 rue Villeraie et était âgé de 45 ans.

LA CALE-SECHE

LE RETARD DANS SON ARRIVEE N'EST PAS TRES ALARMANT.

Le manque de nouvelles au sujet de la cale-sèche flottante que nous attendions à Montréal, jette l'inquiétude parmi les armateurs. Il n'y a cependant pas lieu de trop craindre pour son sort. On sait que les capitaines des deux navires qui ont la cale-sèche à leur remorque ont ordre de suivre une route beaucoup plus au sud que celle que les transatlantiques prennent habituellement. Le retard serait causé simplement par la plus grande distance que les remorqueurs ont à suivre.

Grande assemblée politique

Elle aura lieu au marché St-Jean-Baptiste, le 16 octobre.

M. Alphonse Verville, député de Maisonneuve, tiendra une grande assemblée, au marché St-Jean-Baptiste le 16 octobre prochain.

L'hon. M. Lemieux et plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Union Nationale Française

Les membres de l'Union Nationale Française qui ont changé de logement, sont instamment priés de donner leur nouvelle adresse au secrétariat de la Société, Avenue Viger, No. 71.

Un grand nombre de lettres non distribuées sont, à chaque convocation des membres, retournées à la Société.

M. Eugène Quesnel

Nous avons publié samedi une note au sujet d'un procès intenté à M. Eugène Quesnel par un journal de cette ville.

C'est par erreur que nous disions à la fin de cette note que M. Eugène Quesnel aurait à répondre à trois autres accusations pesant contre lui. Nous apprenons, au contraire, qu'il n'y a plus aucune accusation portée contre M. Quesnel.

Nous devons ajouter que le montant de l'action portée contre M. Quesnel n'était qu'un très légère somme.

Il meurt subitement

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Louis G. Gaudreau, décédé subitement d'une maladie de cœur, hier après-midi, à sa résidence 820 rue St-Denis.

M. Gaudreau était le fondateur du Café Parisien dont il fut le propriétaire pendant seize ans et avait amassé une jolie fortune.

M. Gaudreau était âgé de 59 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, son épouse, née Célina Maillé et un frère M. Fortunat Gaudreau, propriétaire du Palais Royal.

Avis de funérailles plus tard.

DECES

LANGUEDOC. — A St-Zotique, Comté Soulanges, le 9 courant, est décédée Dame Louise Gougeon, veuve de feu Eustache Languedoc, maître-boucher.

Les funérailles auront lieu à Montréal; avis en sera publié dans les journaux de ce soir.

Les restes de la défunte seront exposés chez sa nièce, Mme L. Guibord, No 13 Boulevard St-Joseph, à partir de midi, aujourd'hui. 160-1-$-D

GAUDREAU. — En cette ville le 9 octobre courant, à l'âge de 59 ans 9 mois Louis G. Gaudreau, décédé subitement, à sa résidence, No 820 rue St-Denis.

Avis des funérailles plus tard. 160-1-D

VOIES URINAIRES
MALADIES DE LA PEAU
MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
Heures de Bureau 8—10 a.m. 1—3 p.m. 7—9 p.m.
TEL. EST 3953
377 St-Denis
135-n-D

LES DENTISTES
GENDREAU & GENDREAU
117 St-Denis, Coin Dorchester
Tél. Bell Est 2916
Dr J.G.A. GENDREAU | Dr CONRAD GENDREAU

NOS DENTS sont très belles, naturel les, garanties INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN, (Incorporé) 162 rue Saint-Denis, Montréal.
84-m-j-s-n-D

THE ARBOUR HOTEL COMPANY
LIMITED
JOHNNY BERTRAND, Gérant
Liqueurs et Cigares de 1er choix, 185 et 187 Boulevard St-Laurent. Tél Bell Est. 4810. Montréal. 202-n-D

ARGENT A PRETER
Argent à prêter sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque et Achats des balances de prix de vente. S'adresser à A. JETTE & CIE, Edifice du Crédit-Foncier, 35 rue St-Jacques. Chambre 10, Montréal. Tél. Main 7097. n-D

CHAUFFEUR
On demande un chauffeur pour bouilloire à vapeur, devra être muni d'un certificat de l'inspecteur des bouilloires.
S'adresser au Gérant du Canada,
75 St-Jacques
158-n-D

A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Afin d'assurer un service régulier dans la livraison du journal, nous prions nos dépositaires et abonnés de nous avertir lorsqu'ils ne recevront pas le journal avant 6.30 pour nos dépositaires et 7 hrs pour nos abonnés.

A l'Assistance Publique

Qu'on se le dise, c'est ce soir le grand Euchre organisé sous le gracieux patronage de Madame Georges Marcil. Les dames patronnesses se sont prodiguées pour en faire un succès, et d'ailleurs la réputation des fêtes de cette Institution n'est plus à faire, le public qui s'y rend en est un témoignage flatteur. Les prix seront aussi riches que nombreux et les cœurs généreux ne perdront pas cette occasion de s'amuser tout en faisant le bien. On pourra se procurer des billets à la porte.

INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

Une assemblée générale des emembres de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa aura lieu ce soir, à Ottawa à 8.20 hrs. p.m.

Le mauvais teint est souvent dû au foie qui se trouve en mauvais état. Soignez-le au plus vite en prenant de
L'EAU RIGA
SOCIETE DES EAUX PURGATIVES
"RIGA"
215 N.-DAME EST.
TEL. MAIN 6473 MONTREAL
142-1-j-an-D.

EMPLOYEZ LA POUDRE A BALAYER
Anti-Dust
La seule DESINFECTANTE, GERMICIDE et INSECTICIDE. Vendue partout en canistres de 15 et 35c. THE SAPHO MANUFACTURING COMPANY, LTD., 586 Avenue Henri-Julien, Ancienne rue Sanguinet. Tél. Est 5179.